

Les bons réflexes pour protéger les autres

• DES SYMPTÔMES ? •



C'est à dire : toux, fièvre, difficultés respiratoires
fatigue inhabituelle, perte de goût ou odorat, diarrhée

**Isolez-vous et contactez
de préférence votre médecin**



**Grâce à votre ordonnance
accès prioritaire au test et à son résultat**

**En attendant les résultats,
isolez-vous et respectez les
mesures barrières**



CORONAVIRUS, COMMENT RÉAGIR ?

Faut-il que je voie mon médecin ? Quand dois-je me faire tester ?...Ci-dessous un mémo pour savoir quoi faire face à la covid, comment protéger ses proches et contribuer à limiter la propagation du virus afin qu'il n'atteigne pas les plus fragiles.

• PERSONNE CONTACT ? •



C'est à dire : Vous avez été contacté par une autorité sanitaire qui a réalisé le contact tracing et jugé qu'il y avait un risque que vous ayez contracté la maladie.

**Isolez-vous et prenez rendez-vous
pour faire un test :**

On vous indiquera quand faire le test*
et sur présentation du SMS de l'Assurance Maladie
vous accéderez **en priorité** au test et au résultat

* Immédiatement, si vous habitez avec la personne.
Dans le cas contraire, 7 jours après le dernier contact avec
la personne malade ou plus tôt si des symptômes apparaissent.

**En attendant les résultats,
isolez-vous et respectez les
mesures barrières**



Téléchargez la fiche prévention :
« Je suis personne contact »

• UN DOUTE ? •



C'est à dire : Vous avez un doute face à une exposition éventuelle au virus, vous rendez visite prochainement à un proche fragile ?

**Vous pouvez vous faire
tester sans ordonnance**

mais dans le contexte actuel avec une forte hausse
des besoins urgents en dépistage, vous ne
serez pas prioritaire pour l'accès au test et au résultat.

Les bons réflexes :
Renforcez les mesures barrières



Limitez vos interactions sociales pendant 7 jours



Contactez votre médecin en cas d'apparition des symptômes

• ET SI JE SUIS POSITIF ? •



**Restez impérativement confiné(e) chez vous
même si vous êtes asymptomatique**

car vous êtes contagieux et vous pouvez contaminer votre entourage.
Continuez à respecter les mesures barrières.

7 jours d'isolement :

- > Pour les symptomatiques : à partir de la date d'apparition des symptômes.
En cas de fièvre persistante, sortez d'isolement 2 jours après sa disparition
- > Pour les asymptomatiques : à partir de la date de réalisation du test.



**Vous serez suivi par
l'Assurance Maladie
et/ou l'ARS**

Des consignes vous seront données sur la
période d'isolement à respecter, un suivi de
votre situation sera mis en place, ainsi que
l'identification des personnes contacts.

Téléchargez la fiche prévention :
« Je suis positif »